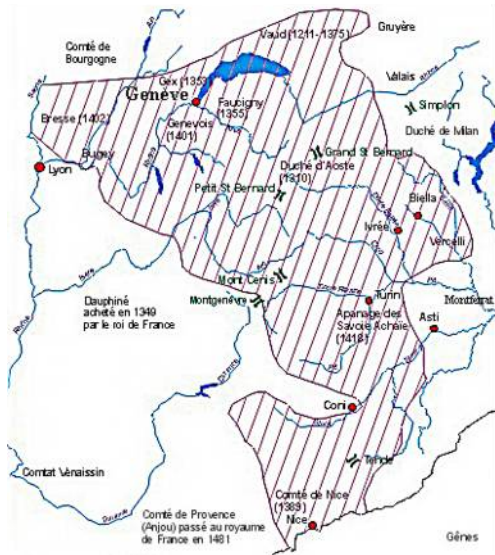


# LA NEUTRALISATION DE RIPAILLE ET LA BATAILLE DE TULLY

*Le jour où le Chablais pouvait devenir bernois, genevois, français... ou rester savoyard, redevenir catholique ou rester protestant (30 avril 1589).*

*La neutralisation de la place forte de Ripaille par une coalition est une étape de la guerre entreprise par le duc Charles Emmanuel 1<sup>er</sup> pour prendre Genève, convoitée depuis 3 siècles par la Maison de Savoie. Genève a décidé, depuis 1285, de se gouverner par elle-même; en 1533, elle a choisi la religion Réformée, favorable à la liberté de conscience, ce qui permet à la ville de se soustraire au pouvoir de l'évêque. La bataille de Tully se situe à un moment clé de l'histoire du Chablais et de la Savoie.*



*La Savoie au XV<sup>e</sup> siècle : Genève, isolée, entourée de toutes parts des territoires d'un Etat très vaste.*

## SOMMAIRE

- La guerre de Ripaille et la bataille de Tully (29-30 avril 1589) 2-7
- Les conflits entre la Savoie et Genève de 1286 à l'occupation bernoise (1536) 8-12
- La Savoie au XVI<sup>e</sup> siècle : conflits avec Genève et guerres de religions 13-14
- Trois siècles de marche vers l'autonomie civique et religieuse 15-16

# LA GUERRE DE RIPAILLE ET LA BATAILLE DE TULLY 29-30 avril 1589

*L'obsession du duc de Savoie : s'emparer de Genève par la guerre.*

Charles Emmanuel petit-fils de François 1<sup>er</sup>, roi de France, devient duc de Savoie en 1580. En 1585, il épouse la fille du roi Philippe II. Cette ascendance lui donne la conviction d'être soutenu par les grandes puissances.

2

Son objectif est de prendre Genève et d'en faire sa capitale. Sa stratégie : utiliser le château de Ripaille comme base de départ d'une action militaire : dès 1582, il y installe des détachements.



*Charles Emmanuel de Savoie*

Les puissances étrangères observent au début devant ces projets une neutralité hostile. Les Genevois s'en inquiètent. Des espions bernois vérifient à Ripaille ces préparatifs. Le duc donne l'ordre d'évacuer Ripaille et les environs de Genève.

## les «galères de Ripaille»

En 1585, la Savoie déclenche un blocus contre Genève, qui durera 4 ans. La population est affamée. En 1586, le Pape accorde, son appui au duc, pour rétablir le catholicisme à Genève et y garantir sa souveraineté. Genève se rapproche des cantons suisses et du roi de France.



*Charles Emmanuel fait construire les « galères de Ripaille »  
et un port de guerre.*

Le duc de Savoie a mis tout le monde contre lui : la France, à cause de la prise de Saluces en Piémont, les Genevois visés par ces préparatifs de guerre, Berne à qui il veut reprendre le pays de Vaud. Son seul soutien potentiel, le roi catholique d'Espagne, Philippe II, fait face à d'autres conflits. Il ne peut compter sur la «Ligue» française après la mort du Duc de Guise.

Genève et Berne créent une coalition.

En fin 1588, Charles Emmanuel, qui combat en Italie, ne peut pas envoyer des renforts par les cols des Alpes. Berne envoie ses alliés pour inquiéter le duc dans le Milanais, et renforce les garnisons du pays de Vaud. Les Valaisans font de même dans le Val d'Aoste. Genève demande à la France de l'attaquer en Dauphiné. Les conditions d'entrée en guerre sont très défavorables à la Savoie.

## *La coalition progresse avec le « bon accueil » de la population savoyarde.*

La France envoie **Sancy**, un proche du roi, qui propose de lever 15 000 hommes, pour s'opposer à la Ligue catholique, soutien présumé de Charles Emmanuel. La France promet à Berne de faire la guerre avec elle, si celle-ci apporte les troupes et l'argent. En attendant de rembourser, le roi leur laissera les pays conquis sur la Savoie. Les Genevois redoutent que les Bernois conquièrent le pays de Gex et le Chablais. Lorsque la coalition entre en action, les habitants du Chablais sont bien disposés envers les Bernois, pour garder leur liberté de conscience, et être soulagés des impôts qui financent les guerres du duc.

Le 2 avril 1589, l'armée genevoise, aux ordres de **Guitry**, progresse sans difficulté au milieu de populations indifférentes. Elle prend les châteaux de Monthoux, près de Genève, et de Bonne. Sancy réunit, pour la France, 12000 mercenaires suisses. Le régiment bernois est commandé par le colonel **d'Erlach**.

Charles Emmanuel, ne disposant que d'une « cavalerie et milice du pays » peu aguerrie, reste dans l'attente. Sancy fait mine de conquérir Gex, pour que les troupes savoyardes restent sur place. Le duc installe un camp à Rumilly, au carrefour des routes vers Bellegarde ou le Chablais.



*Château d'Yvoire*

La population savoyarde reste distante avec le duc : refus des paysans de participer aux terrassements de Ripaille, ouverture du château d'Yvoire à Sancy dépourvu d'artillerie, accueil des 2000 gens de pied et 120 cavaliers de Guitry à Thonon, alors que le capitaine du château menaçait de brûler la ville pour priver les assaillants le logement et le ravitaillement, reddition du château de la Fléchère, à Concise.

## *La bataille pour Ripaille, sur le territoire de Tully.*

Genève et Berne envoient par bateaux des pièces d'artillerie. Les troupes sont renforcées de Milanais, Piémontais, Espagnols, soldats de Soleure, mercenaires allemand. Le gouverneur de Ripaille dans l'attente des renforts de Charles Emmanuel, résiste. L'armée du duc, soutenue par la noblesse, les Sonnaz, le baron d'Hermance, commandant des Allinges, avance sous les ordres du comte de **Martinengo**, avec 3500 hommes pour affronter un ennemi trois fois supérieur.

L'armée attend à Jovernex, pendant que le régiment de Berne, logé à Concise, et le régiment de Soleure basé à Tully, s'installent sur le plateau de Crête. Le duc de Savoie les attaque, avant qu'ils n'aient rassemblé les mousquetaires, arquebusiers et piquiers, tue 300 hommes et prend 50 prisonniers.

L'armée savoyarde charge le régiment de Soleure, qui se retire vers Tully, où a lieu, dans les vignes, le combat le plus sanglant de la journée. Martinengo lance sa cavalerie, mais il doit battre en retraite. Un capitaine s'engage en corps à corps avec le chef des lansquenets allemands, et est laissé pour mort sur le champ de bataille. Deux officiers sont tués. Martinengo est blessé. Les Savoyards se réfugient dans un petit village à un demi mile.



*Mousquetaires*

Le lendemain, 30 avril, les Genevois reprennent le combat, mais l'armée ducale, consciente de son infériorité numérique, se replie, sans réessayer de pénétrer dans Ripaille pour défendre la place.

A Ripaille, des artilleurs de Berne et du Palatinat font des brèches dans une tour et les travaux défensifs avancés. Le gouverneur se rend au bout d'une journée. Ripaille est tombée aux mains des ennemis du Duc de Savoie.

## *La victoire de la coalition, l'humiliation du duc.*

Le Conseil de Berne, sur la demande des Genevois, ordonne à Sancy de détruire les galères et Ripaille. Le couvent est démoli et les tours démantelées, le château est brûlé.

Charles Emmanuel qui avait enfin réuni une puissante armée, cesse le combat. Sa stratégie est en impasse.

Sancy fait jurer aux habitants de Thonon fidélité au roi de France et quitte la Savoie. Les Bernois, quittent le Chablais en septembre, et s'engagent, par le traité de Nyon, à s'abstenir de venir au secours des Genevois. Charles-Emmanuel perd le pays de Vaud.



*Le château restauré*

Après le traité de Vervins en 1598 entre la France et l'Espagne, une trêve s'installe. La Savoie tente, sans succès, des interventions militaires contre Genève, mais au traité de Lyon du 17 janvier 1601, perd définitivement la Bresse, le Pays de Gex et le Bugey.

François de Sales, prévôt du chapitre de l'évêque de Genève, avec diplomatie, parvient à ramener le Chablais au catholicisme en 1598. Le duc exige le départ du pays de ceux qui veulent rester protestants. Genève demeure «la Rome protestante».

L'expédition de Charles Emmanuel avec des mercenaires, le 11 décembre 1602, pour prendre Genève, «l'Escalade», est un échec et une nouvelle humiliation. En 1603, il est contraint de signer la paix de Saint-Julien, qui met un **terme définitif** aux tentatives de la Savoie contre Genève.

## *La Ligue, un allié potentiel, resté inopérant.*

L'édit de janvier 1562, de Catherine de Médicis, régente, instaure la liberté du culte protestant dans les faubourgs.

Les confréries catholiques, soutenues, par la famille noble des Guise, se révoltent contre cet édit. Le mouvement s'étend à toute la France.

Le 1<sup>er</sup> mars 1562, des fanatiques catholiques massacrent des protestants rassemblés pour un culte à l'intérieur de la ville de Wassy. Les protestants prennent les armes.



*Henri de Guise*

La Ligue se déploie contre Henri de Navarre, protestant, premier prince de sang, héritier possible de la couronne de France, lors de son mariage avec Marguerite de Valois, fille de Catherine de Médicis, en août 1572. L'amiral Coligny, protestant est assassiné. Le 24 août, Charles IX ordonne le massacre des principaux chefs protestants. Le même jour, il veut arrêter les tueries de masse. Les catholiques fanatiques déclenchent les massacres de la Saint-Barthélémy. Henri de Navarre abjure le protestantisme peu de temps après.

En 1576, les ligueurs exigent que le roi Henri III défende avec opiniâtreté l'Eglise catholique. Aux Etats généraux de Blois, la reconnaissance du protestantisme est abolie. En 1577, la paix de Bergerac accorde le droit de culte aux réformés dans les faubourgs des villes.

En 1584, Henri III de Navarre est désigné comme prince héritier. La Ligue veut empêcher qu'il devienne roi. Guise entre dans la capitale, avec de nombreux chefs militaires, le 9 mai 1588. Henri III se réfugie à Chartres et doit céder devant les exigences de la Ligue. Henri de Guise devenu maire de Paris, est assassiné sur ordre d'Henri III.

Sa mort provoque indirectement l'assassinat du roi par un ligueur. Henri IV se convertit au catholicisme en 1594. En 1598, il signe l'édit de Nantes, autorisant le culte protestant. La Ligue, dans ce contexte, n'a pas pu soutenir Charles Emmanuel pour s'emparer de Genève.

## LES CONFLITS ENTRE SAVOIE ET GENEVE, DU XIII<sup>e</sup> SIECLE A L'OCCUPATION BERNOISE (1536).

Les conflits du XVI<sup>e</sup> siècle entre Genève et la Savoie, qui ont conduit à la neutralisation de Ripaille sont un épisode d'une histoire de 300 ans d'échanges économiques et de relations conflictuelles périodiques.

***Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, les habitants de Genève, désireux de se libérer de la puissance seigneuriale de l'évêque, se regroupent en «commune».***

8 Au Moyen-Age, le pouvoir est détenu par le Saint Empire romain germanique, mais la réalité du pouvoir appartient au seigneur local, comte ou évêque. L'empereur confère, en 1124, à l'évêque de Genève le titre de prince, chef du spirituel et du temporel. L'évêque possède des terres peu étendues, entourées par celles de la Maison de Savoie.

A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, le pouvoir à Genève est disputé entre le comte de Genève, le comte de Savoie et le prince-évêque. Les comtes de Savoie exercent un droit de justice. Les foires attirent beaucoup de marchands, surtout italiens. Les comtes de Savoie assurent leur sécurité.



Dès 1263, les commerçants genevois, s'inspirant des communes libres d'Italie, se regroupent pour lutter contre la puissance de l'évêque. Ils s'organisent par un pacte commun pour exercer le gouvernement. Ils demandent au seigneur des privilèges, les franchises.

En 1285, les citoyens désignent des syndics et se constituent en commune.



***Au XIV<sup>e</sup> siècle, le Conseil communal de Genève s'impose.  
L'évêque reconnaît la commune et accorde des franchises.***

Dès 1309, l'évêque reconnaît la Commune de Genève, à condition qu'elle n'empiète pas sur la juridiction épiscopale, et lui reconnaît certains droits de police et de justice. En 1387, l'évêque Adhémar FABRI confirme les franchises accordées aux citoyens et à leurs syndics par une charte, qui restera valide pendant cent cinquante ans.

Le mouvement des communes, lente disparition de la féodalité, est en consonance avec l'émergence de la Confédération suisse. Celle-ci naît le 1<sup>er</sup> août 1291 par un pacte de défense entre trois cantons montagnards pour protéger leurs libertés menacées par les souverains d'Autriche. Elle agrège des territoires avoisinants, Lucerne (1330), Zurich (1336), Glaris et Zoug (1352) et Berne (1353).

***Au XV<sup>e</sup> siècle, les comtes de Savoie tentent de s'imposer et d'annexer Genève.  
Celle-ci s'allie aux villes suisses.***

En 1401, le comte de Savoie Amédée VIII soumet tous les pouvoirs autonomes de sa région. Il rachète l'héritage du comte de Genève. L'Empereur érige le comté en duché en 1416. Amédée VIII obtient du Pape, en 1440, le droit de nommer les évêques siégeant sur son territoire. Les ducs y nommeront des princes de Savoie. Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, la prospérité de Genève attire des Savoyards, des Bourguignons et des Italiens, ce qui entraîne une forte croissance, puis, entre 1450 et 1480, les marchands suisses et allemands.

En 1474, les Bourguignons tentent d'interdire le commerce de grains des villes rhénanes vers Genève. Les villes de Bâle, Strasbourg et Mulhouse, forment une alliance avec Berne, puissance militaire, pour laisser le passage vers la foire de Genève.



*Bataille de Morat*

## *La Confédération suisse agrège les régions avoisinantes.*

Les traités de combourgeoisie, signés entre les villes agrandissent la Confédération suisse, qui est reconnue par le Saint Empire romain germanique en 1499.

L'alliance entre villes autonomes ou organisées en Confédération se substitue progressivement aux pouvoirs de l'évêque et du comte. La communauté des citoyens de Genève s'impose aux autres pouvoirs, et se rapproche de la Confédération suisse, où fleurit cette liberté à laquelle ils aspirent.



*Traité de combourgeoisie*

10

Dès 1504, le duc de Savoie, Charles III, qui exerce un pouvoir indirect sur Genève par l'intermédiaire de l'évêque, se heurte aux républicains qui veulent une Genève autonome et refusent l'annexion dans la monarchie savoyarde.

Face aux velléités des Savoyards, les citoyens genevois contestent la collaboration de la commune avec le duché. En 1519, la communauté des citoyens signe avec Fribourg un traité de combourgeoisie. Le duc cherche à contraindre les Genevois à renoncer à cette alliance dirigée contre lui.

En décembre 1525, Charles III, allié avec Charles Quint, se fait reconnaître comme protecteur de Genève. En réplique, le Conseil genevois conclut un traité d'assistance mutuelle avec Fribourg, ratifié par Berne, Fribourg et Lausanne. C'est la fin du pouvoir de l'évêque et le rejet de la Maison de Savoie. Le Conseil dirige la commune. Il obtient la reconnaissance par le duc de l'indépendance de la ville au traité de Saint-Julien en 1530.

## Au XVI<sup>e</sup> siècle, la religion Réformée s'impose sous la pression des citoyens autonomes.



La prédication de Guillaume FAREL

Guillaume FAREL prêche la Réforme à Genève depuis octobre 1532. La liberté de conscience est reconnue en 1533. La sainte cène Réformée est célébrée le Jeudi Saint. Le prince évêque est dépossédé de ses droits, et chassé par la population, s'enfuit.

Le conseil des Deux-Cents organise une *Dispute publique*, du 30 mai au 24 juin 1535. Farel entraîne la conviction de la population, inspirée par sa volonté d'autonomie.

En août, les Réformés s'installent dans deux églises, puis le conseil interdit la célébration de la messe. Le culte catholique est aboli le 27 août 1535. Les prêtres sont mis en demeure d'adopter le culte réformé ou de partir. Ceux qui veulent rester catholiques se retirent à Annecy.

Le duc essaie de séparer Genève de ses villes combourgeoises. Ses partisans et ceux de l'évêque tentent, en vain, une escarmouche en mars 1535.

Les Bernois en novembre 1535 exigent que l'évêque ne retourne pas à Genève, et que le duc laisse la liberté religieuse en Vaud. Il n'y a pas d'espace de négociation. Le duc déclare «*préférer son honneur aux biens temporels*».

## ***La suprématie de la Réforme à Genève conduit à l'engagement de Berne qui occupe la Savoie.***

François 1<sup>er</sup>, pour contrôler la route du Milanais propose son appui à Berne. Les Genevois, par peur de voir la France occuper leur ville, demandent le soutien de Berne et des Suisses réformés. Les Bernois, ne veulent pas laisser les Français prendre Genève, et décident le 27 décembre 1535 de la soutenir.

Ils entrent en guerre le 16 janvier 1536, en même temps que les troupes françaises. Ils s'emparent du pays de Vaud, débloquent Genève, occupent le pays de Gex et une partie du Genevois. Leur Etat-major est à Thonon le 8 février. Les Français occupent la Bresse et la Savoie.

L'armée bernoise ne pénètre pas en Chablais. Le 12 avril, leur administration est à Thonon. Le 15 avril, le conseil de Thonon proteste contre le bris des images, tableaux et statues dans les églises. Le 18, les Bernois interdisent de détruire les images et ordonnent que la prédication ait lieu avant les cérémonies papistes, sans durée limitée.



*Le bris des images*

Le 21 mai, le Conseil de Genève adopte définitivement la Réforme. Le Chablais devient un baillage de Berne. A Thonon, un châtelain désigné par Berne choisit les conseillers. Le Conseil de Genève refuse de donner à Berne la souveraineté, mais signe une nouvelle combourgeoisie le 7 août.

Une «*dispute théologique*» a lieu en octobre à Lausanne. Elle conclut : «*la vérité contenue dans les conclusions du Pasteur Farel était la plus forte*». Celui-ci décide que les «*seigneurs de Berne peuvent faire en sorte que Dieu soit purement servi dans les terres qu'il leur a commises*». Le 19 octobre, Berne supprime le culte catholique en Chablais.

## LA SAVOIE AU XVI<sup>e</sup> SIECLE : CONFLITS AVEC GENEVE ET GUERRES DE RELIGIONS.

### ***Charles III (duc de 1504 à 1553) : démembrement de la Savoie***

Lorsqu'il devient duc, la Savoie est chargée de dettes, et de concessions de territoires aux trois veuves de ces prédécesseurs. Comme ses prédécesseurs, il veut prendre Genève comme capitale. Ses liens de famille avec François I<sup>er</sup>, roi de France et Charles Quint lui rendent difficile de mettre en place une politique extérieure cohérente.

En 1513, il tente d'imposer comme évêque son cousin Jean-François de Savoie. Les Genevois, réagissent et s'allient aux cantons suisses.

En 1536, Berne et la France envahissent la majeure partie des terres du duc. Charles III conserve le comté de Nice et le Val d'Aoste. Genève, devenue la capitale de «l'hérésie Réformée», le conflit avec elle prend une nouvelle dimension, celle d'une guerre de religions.

En 1543, les Franco-turcs font le siège de Nice. Le duc parvient à leur faire lever le siège.

### ***Emmanuel Philibert, duc de 1553 à 1580 : reconstruction de l'Etat, tolérance religieuse.***



Né en 1528, lieutenant de Charles Quint, il est nommé général en chef de ses troupes aux Pays Bas en 1553. La même année, il succède à son père comme duc. Il remporte une victoire sur la France à Saint Quentin en 1557, en tant que lieutenant général de Philippe II d'Espagne.

Le traité de Cateau-Cambrésis en 1559 lui rend la quasi-totalité des terres savoyardes perdues en 1536. Les Bernois restent en Chablais et Genevois jusqu'en 1567. Au traité de Thonon, en 1569, le duc conserve le Chablais jusqu'à Saint-Gingolph.

Il obtient le départ des Français de Turin en 1562, et y transfère sa capitale.

Personnalité forte passionné de sciences, il parle 5 langues, Il épouse en 1559 Marguerite de Valois, fille de François 1<sup>er</sup> et sœur d'Henri II.

Il restructure les bases de l'Etat : chambre des comptes, traités de procédure civile et de procédure criminelle, infanterie professionnelle, marine, milice paysanne, usage du français.

Il reste neutre entre les deux géants voisins, la France et l'Empire. Très catholique, il ne se laisse pas entrainer dans les guerres de religions qui ensanglantent l'Europe, laisse aux Vaudois l'exercice de leur culte, lutte contre les hérétiques, mais n'installe pas l'Inquisition. Il renonce à la stratégie militaire pour conquérir Genève.

### **Charles Emmanuel I<sup>er</sup> (1580-1630) La fin de la conquête de Genève**

Dès son accès au pouvoir, il cherche à prendre Genève par la guerre. Grâce à la conquête de Saluces, il reçoit des Ligueurs le titre de Comte de Provence. Il continue de combattre Henri IV, roi de France, protestant, qui lui-même combat la Ligue.

Henri IV se convertit au catholicisme en 1594. En 1598, il signe l'édit de Nantes, autorisant le culte protestant, qui met fin à 30 ans de guerres de religions, et fait entrer l'Europe dans l'ère de la tolérance religieuse. Il envahit la Savoie et le Piémont en 1600, et reprend à la Savoie le Bugey, le Valromey et le pays de Gex par le traité de Lyon de 1601.



*Genève au temps de l'Escalade*

**L'«Escalade» du 2 décembre 1602 met une fin définitive à l'obsession savoyarde de la conquête de Genève.** Le traité de Saint-Julien instaure enfin la paix avec Genève.

Charles Emmanuel 1<sup>er</sup> signe en 1610, la paix avec Henri IV, peu de jours avant son assassinat par un catholique fanatique, Ravallac.

## TROIS SIECLES DE MARCHE VERS L'AUTONOMIE CIVILE ET RELIGIEUSE

La guerre de Ripaille et la bataille de Tully, le 30 avril 1589, sont la résultante de conflits récurrents depuis, 300 ans, entre Genève et le comté, puis duché de Savoie:

**Conflit de territoires** entre Genève, ville commerciale sans activité propre qui n'a pas d'arrière-pays, et un Etat important, la Savoie, qui lorgne sur cette ville, pour en faire sa capitale.

**Conflit de pouvoirs**, Genève veut depuis longtemps se gouverner de façon autonome, rejette toute dépendance, et est soutenue par des villes voisines, autonomes isolément ou en combourgeoisie.

**Conflits de religions** : la Réforme, mouvement spirituel puissant emporte l'adhésion des genevoise, qui sont en résonance avec la volonté d'autonomie de la Réforme; la Savoie est fortement attachée au catholicisme.

Charles Emmanuel 1<sup>er</sup> choisit la guerre pour régler les conflits séculaires avec Genève, mais le rapport de forces avec les puissances européennes est défavorable, ses adversaires s'organisent en coalition, et son peuple n'est pas attaché à sa personne. Le soutien espéré auprès des pays catholiques et de la Ligue française est trop faible pour lui permettre de vaincre. La guerre de Ripaille se conclut par la ruine du château et des infrastructures, c'est-à-dire du potentiel militaire du duc.

François de Sales, avec diplomatie, ramènera le pays au catholicisme en 1598. Le duc exigera alors le départ du pays de ceux qui veulent rester protestants. Genève est demeurée «la Rome protestante».



*L'édit de Nantes*

1598, c'est, en France, l'édit de Nantes, qui instaure la tolérance religieuse. Il sera révoqué en 1685.



*Le Grand Genève 2021*

***Aujourd'hui, le Grand Genève, espace de coopération autour de la ville métropole. est une solution, encore inachevée, au problème d'une ville sans environnement.  
Mais Genève n'est pas devenue la capitale de la Savoie.***

### **Sources bibliographiques & sitographiques :**

**Max BRUCHET** *Le château de Ripaille*

**Pasteur Hubert WYRILL** *Réforme et contre-réforme en Savoie : 1536-1679*

**Paul GUICHONNET** *Genève et la Savoie*

**Alain GUIRAUD** *Conférence sur Emmanuel Philibert*

**Charles GILLARD** *La conquête du Chablais par les Bernois*

**Wikipédia**